

Procès-verbal

De la séance ordinaire du conseil d'administration (38^e séance)
Le lundi 17 décembre 2018 à 18h30 au siège social
sous la présidence de M. Jacques Perreault

Présents :	M. Michel Brunet M. Daniel Castonguay Mme Caroline Ducharme Dr Hoang Duong Mme Céline Durand Mme Esther Fournier M. Alexandre Gagnon Mme Thérèse Joly M. Marcel Lanctôt M. Renald Magny M. Jacques Perreault, président Mme Ghislaine Prata Dr Harry Max Prochette M. Normand Rivest Mme Lucie Tremblay	Absents :	Mme Geneviève Gagné M. Ronald Nicol Mme Ginette Parisé
		Invités :	Dr Serge Bergeron, DSP (point 18)
		Secrétaire- rédactrice :	Suzanne Pouliot, conseillère-cadre à la direction générale

1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre la réunion. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est a été transmis avec l'avis de convocation.

Le président informe que le point 15 est retiré – *Directive sur les niveaux d'autorisation et la délégation de signatures relatifs à l'approvisionnement.*

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-100

PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Joly

APPUYÉ PAR : M. Renald Magny

« *D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.* »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018

Le procès-verbal a été transmis avec l'avis de convocation.

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-101

PROPOSÉ PAR : M. Michel Brunet
APPUYÉ PAR : Mme Ghislaine Prata

« D'adopter le procès-verbal de la séance du tel qu'il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2018

Le procès-verbal a été transmis avec l'avis de convocation. IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-102

PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Joly
APPUYÉ PAR : M. Normand Rivest

« D'adopter le procès-verbal de la séance du tel qu'il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Audiologie à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur : une analyse est en cours sur les volumes d'activités et sur la liste d'attente dans le continuum afin de valider la possibilité d'ajouter des effectifs.
- Négociations avec l'APTS : des négociations sont en cours en présence du médiateur.
- Communication publique conjointe CISSS-TROCL : il a été convenu de reporter au début de l'année 2019 afin de permettre aux députés de prendre connaissance des dossiers de la région.
- Prix d'excellence : deux projets ont été retirés, soit celui sur les déshydrateurs (développement durable) et Groupe TPL.
- Rencontre du CUCI et des comités de résidents avec les membres du comité de direction : Le 7 novembre dernier, des échanges ont eu lieu avec les membres du comité de direction sur les recommandations émises par les comités au cours de la dernière année.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Louise Lavergne souhaite avoir un suivi quant à l'avenir de la piscine du siège social et des suites quant à la demande d'aide financière transmise en juillet 2018 à l'attention de Mme Lise Thériault. Cette demande étant signée conjointement par le CISSS et la MRC de Joliette, Mme Lavergne veut savoir si le CISSS a eu des nouvelles à ce sujet; sinon est-ce que le CISSS entreprendra des démarches à cet effet.

En appui à cette demande, Mme Lavergne dépose une lettre adressée au PDG.

Le PDG mentionne que nous n'avons aucune suite quant à cette demande, laquelle a été adressée durant la campagne électorale. Il mentionne qu'une démarche sera reprise avec les députés de la région dans le but de recevoir leur appui pour une aide gouvernementale avec l'aide du municipal. Pour le moment, la piscine reste ouverte jusqu'à ce qu'on obtienne une réponse quant à un partenariat avec le politique et le municipal.

Mme Lavergne mentionne qu'il y aurait lieu d'entreprendre de telles démarches rapidement, en prévision du dépôt du budget.

6. INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président-directeur général informe de la visite non annoncée de Mme Marguerite Blais au Centre d'hébergement de St-Jacques en date du 17 décembre. Madame Blais a rencontré les résidents et le personnel.

7. DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS – GMF-U DE ST-CHARLES BORROMÉE – SITE MANAWAN

CONSIDÉRANT les lettres d'appui pour la reconnaissance de la mission du site Manawan en mission de type GMF-U;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière désire modifier le permis du Groupe de médecine de famille universitaire de Saint-Charles Borromée – Site Manawan;

CONSIDÉRANT QUE les permis d'exploitation doivent être affichés, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-103

PROPOSÉ PAR : M. Marcel Lanctôt
APPUYÉ PAR : Dr Harry Max Prochette

« DE demander au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la modification du permis de mission du site Manawan en mission de type Groupe de médecine universitaire;

QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière s'engage à afficher, en tout temps, les permis obtenus à la vue du public;

D'autoriser le président-directeur général à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT POUR ADOPTION

8. RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est convenu d'ajouter le *Comité régional sur les services pharmaceutiques dans la section 6 – Instances et autres comités.*

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-104

PROPOSÉ PAR : Mme Ghislaine Prata
APPUYÉ PAR : M. Michel Brunet

« D'adopter le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de Lanaudière tel qu'il a été modifié;

D'abroger le règlement sur la régie interne du conseil d'administration adopté le 7 mars 2016. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

À l'article 18 – *Liens avec les autres instances*, il est convenu d'ajouter le *conseil régional des services pharmaceutiques*

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-105

PROPOSÉ PAR : Dr Harry Max Prochette
APPUYÉ PAR : M. Renald Magny

« D'adopter le Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité du CISSS de Lanaudière. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-106

PROPOSÉ PAR : Mme Esther Fournier
APPUYÉ PAR : Mme Lucie Tremblay

« D'adopter le Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de vérification du CISSS de Lanaudière. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-107

PROPOSÉ PAR : M. Marcel Lanctôt
APPUYÉ PAR : Mme Ghislaine Prata

« D'adopter le Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines du CISSS de Lanaudière. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. POLITIQUE SUR L'ALCOOL ET LES DROGUES EN MILIEU DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT la légalisation de l'usage du cannabis à des fins récréatives;

CONSIDÉRANT que le CISSS de Lanaudière doit se doter d'une approche globale, dans le respect des lois, des règlements, des règles d'éthique et de la mission du CISSS de Lanaudière, visant à promouvoir et à maintenir un milieu de travail exempt d'alcool ou de drogues, *pouvant affecter la prestation de travail ou de service des personnes œuvrant au sein du CISSS de Lanaudière;*

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-108

PROPOSÉ PAR : Mme Céline Durand
APPUYÉ PAR : Mme Lucie Tremblay

« *D'adopter la politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail ;*

D'abroger les règlements, politiques, procédures ou protocoles adoptés par les anciennes constituantes du CISSS de Lanaudière en lien avec l'alcool et les drogues en milieu de travail. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

CONSIDÉRANT l'obligation de chaque établissement du réseau de la santé et des services sociaux d'adopter et de mettre en œuvre une politique de lutte à la maltraitance pour les aînés et tout adulte en situation de vulnérabilité;

CONSIDÉRANT que la politique doit être adoptée et mise en œuvre au plus tard le 30 novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'engagement du CISSS de Lanaudière d'instaurer une culture de bienveillance dans l'ensemble de l'offre de service de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-109

PROPOSÉ PAR : M. Renald Magny
APPUYÉ PAR : Mme Thérèse Joly

« *D'adopter la politique visant la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. »*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES PHARMACEUTIQUES (CRSP) DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et des ressources humaines;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-110

PROPOSÉ PAR : M. Alexandre Gagnon

APPUYÉ PAR : Mme Ghislaine Prata

« D'adopter le Règlement sur la régie interne du comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) de Lanaudière;

DE débiter le processus de désignation des membres du CRSP de Lanaudière. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dépôt en avis de motion :

15. POLITIQUE DE GESTION DE CERTAINES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le projet de politique de gestion de certaines conditions de travail du personnel d'encadrement est déposé en avis de motion, en vue d'adoption à la prochaine séance du conseil d'administration.

16. RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CMDP

Le projet de règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de Lanaudière (CMDP) est déposé en avis de motion, en vue d'adoption à la prochaine séance du conseil d'administration.

AFFAIRES MÉDICALES ET PROFESSIONNELLES

17. OCTROI DE STATUTS ET PRIVILÈGES : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP

17.1 DÉMISSIONS ET CONGÉS

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP en date du 4 décembre 2018;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-112

PROPOSÉ PAR : Mme Ghislaine Prata
APPUYÉ PAR : Dr Hoang Duong

« D'accepter la démission de Dr Daniel Khalaf en date du 1er septembre 2018.

D'accepter la démission de Dre Élisabeth Simard-Tremblay en date du 15 janvier 2019

D'accepter la démission de Dr Michel Labadie en date du 12 janvier 2019.

D'accepter la démission de Dre Isabelle Morency en date du 30 novembre 2018.

DE prendre acte du congé de paternité de Dr Matthieu Le Page du 13 janvier 2019 jusqu'au 16 février 2019

DE prendre acte du congé de maladie de Dre Sylvie Quirion du 29 octobre 2018 jusqu'au 29 décembre 2019.

DE prendre acte du congé de maternité de Dre Valérie LeBlanc du 9 novembre 2018 jusqu'au 1er septembre 2019.

D'accepter la démission de Dre Annick Mwilambwe à compter du 31 décembre 2018.

D'accepter la démission de Dre Sabrina Miron à compter du 12 novembre 2018.

D'accepter la démission de Dr David Bernard à compter du 27 janvier 2019.

D'accepter la démission de Dre Carmen Lalanda à compter du 30 juin 2019.

D'accepter la démission de Dre Marie-Josée Fontaine à compter du 12 novembre 2018.

D'accepter la démission du Dre Maitée Dufour à compter du 19 novembre 2018.

D'accepter la démission du Dre Jolaine Sarrazin à compter du 20 janvier 2019.

D'accepter la démission du Dr Jacques Malo à compter du 12 novembre 2018.

DE prendre acte du congé de maladie de Dr Nicolas Chéhadé, pour une période indéterminée.

DE prendre acte du congé de maternité de Dre Xuan An-Binh Nguyen, du 4 février 2019 jusqu'au 1er décembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17.2 STATUTS ET PRIVILÈGES

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP du 4 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que les médecins concernés ont pris connaissance de la résolution et qu'ils sont en accord avec le projet soumis;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-113

PROPOSÉ PAR : Dr Harry Max Prochette

APPUYÉ PAR : Mme Lucie Tremblay

« D'octroyer ou de renouveler les privilèges des médecins suivants :

Nom Prénom	No permis	Spécialité
1. Docteure Abou-Haidar Hiba	R20454	Urologue
2. Docteur Awad Fredrik	R20202	Médecin d'urgence
3. Docteure Bougie-Richardson Émilie	R20717	Chirurgienne plastique
4. Docteure Bruneau Valérie	R20204	Médecin d'urgence
5. Docteure Chaala Rima	R20677	Psychiatre
6. Docteure Chau Corinne	17521	Omnipraticienne
7. Docteure Dandurand Karel	R20666	Endocrinologue
8. Docteure Doucet Maude	R20768	Obstétrique-gynécologue
9. Docteur El-Turaby Fady	18057	Cardiologue
10. Docteur Gauvin Meunier Louis-Pierre	14323	Ophtalmologiste
11. Docteure Hussein Sara	18698	Rhumatologue
12. Docteur Karunanayake Mihiran	18801	Chirurgie plastique
13. Docteure Laberge Caroline	15661	Spécialiste en santé communautaire
14. Docteure Lavoie-Gagnon Claudie	18087	Hémato-oncologue
15. Docteur Lessard Antoine	R21715	Chirurgien plastique
16. Docteur Mikhail Mikel	R18336	Ophtalmologiste
17. Docteur Newmarch Michael	R19545	Hémato-oncologue
18. Docteur Nguyen Anh-Huy	18262	Radiologiste
19. Docteure Payette Geneviève	18132	Hémato-oncologue
20. Docteure Sweidi Jennifer	18614	Omnipraticienne
21. Docteure Tétrault-Provencher Gabrielle	R20612	Neurologue
22. Docteure Thanh Jasmine	17375	Omnipraticienne
23. Docteur Tremblay Robert	86378	Omnipraticien
24. Docteure Waknin Lauren	R19565	Cardiologue
25. Docteure Zourikian Taline	R20946	Psychiatre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. ENGAGEMENT DU CISSS DE LANAUDIÈRE À POURSUIVRE SON ENGAGEMENT À ACTUALISER SON MANDAT EN TRAUMATOLOGIE

Le président du conseil invite le Docteur Serge Bergeron, directeur des services professionnels, à présenter le dossier et à répondre aux questions des membres.

CONSIDÉRANT que le CISSS de Lanaudière compte deux installations qui sont désignées centres secondaires dans le Réseau de traumatologie du Québec, soit le Centre hospitalier de Lanaudière (CHDL) et l'Hôpital Pierre Le Gardeur (HPLG);

CONSIDÉRANT que dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, les comités locaux ne répondent plus aux exigences minimales fixées par l'Unité de traumatologie de l'INESSS afin de procéder à l'assurance qualité des processus en traumatologie;

CONSIDÉRANT que le processus de renouvellement est fixé aux cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'analyse des indicateurs de performance et à l'élaboration des plans d'action;

CONSIDÉRANT l'état de la situation déposé à l'Unité de traumatologie de l'INESSS par la direction des services professionnels;

CONSIDÉRANT la diffusion en septembre 2018 par l'Unité de traumatologie de l'INESSS de la mise à jour de ses exigences relatives aux établissements exploitant une installation de soins aigus dans le réseau québécois de traumatologie;

CONSIDÉRANT la proposition de l'Unité de traumatologie de l'INESSS à l'effet que le CISSS de Lanaudière soit le premier établissement au Québec à utiliser le nouveau processus d'évaluation et de suivi des exigences décrit dans le document diffusé en septembre 2018 par l'INESSS et approuvé par le MSSS;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-114

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline Ducharme

APPUYÉ PAR : M. Marcel Lanctôt

« QUE le CISSS de Lanaudière s'engage activement dans l'actualisation du mandat en traumatologie pour les installations désignées sous leur gouverne;

DE soutenir les installations dans le respect des exigences inhérentes au mandat associé à la désignation en traumatologie;

D'autoriser le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer les gabarits démontrant l'engagement du CISSS de Lanaudière à poursuivre la mission du réseau de traumatologie québécois dans l'Hôpital Pierre-Le Gardeur et le Centre hospitalier de Lanaudière. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMITÉS DU CONSEIL

19. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Céline Durand, présidente du comité, fait état des principaux dossiers traités à la rencontre du 3 décembre 2018 :

- Agrément : état de situation présenté par Mme Dominique Martel, validation du plan d'action et des critères pour la norme de gouvernance, ainsi que la liste des documents à préparer pour la visite d'agrément prévue dans la semaine du 24 février 2019.
- Révision de politiques et de règlements soumis en avis de motion au conseil d'administration (traités précédemment).
- Formation des administrateurs : devrait avoir lieu en mars prochain.

20. COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

M. Renald Magny présente un résumé des principaux dossiers traités à la rencontre du 10 décembre 2018 :

- Sommaire des plaintes et suivi des recommandations pour la période du 13 octobre au 27 novembre 2018.
- Suivi de l'évaluation de la qualité des milieux de vie – CHSLD et RI-RTF.
- Rapport de la rencontre du comité de gestion des risques du 7 novembre 2018.
- Suivi du dossier de certification des résidences privées pour aînés et des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance.

21. COMITÉ DE VÉRIFICATION

Madame Esther Fournier, présidente, présente un résumé des principaux dossiers traités à la rencontre du 19 novembre 2018 :

- Suivi sur la tarification des stationnements
- Équité interrégionale
- Résultats financiers de la période 7
- Suivi du rapport des auditeurs externes déposé en juin 2018

22. AFFAIRES DU CONSEIL

22.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018-2019

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-115

PROPOSÉ PAR : Mme Céline Durand
APPUYÉ PAR : M. Normand Rivest

« DE mandater le président-directeur général à signer l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière;

DE transmettre le document au ministère de la Santé et des Services sociaux dans les délais requis. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.2 Nomination du directeur régional et du directeur médical adjoint régional des services préhospitaliers

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-116

PROPOSÉ PAR : Dr Harry Max Prochette
APPUYÉ PAR : M. Normand Rivest

« DE nommer le Dr Samuel Racine au poste de directeur médical régional des services préhospitaliers. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-117

PROPOSÉ PAR : M. Normand Rivest
APPUYÉ PAR : M. Alexandre Gagnon

« DE nommer le Dr Simon Fortier au poste de directeur médical adjoint régional des services préhospitaliers, et ce, pour une période de six mois. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22.3 Contrat du directeur général adjoint

CONSIDÉRANT la nomination de M. Philippe Éthier au poste de directeur général adjoint du CISSS de Lanaudière en date du 27 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que le contrat d'engagement du directeur général adjoint doit être signé par le président du conseil d'administration;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-118

PROPOSÉ PAR : M. Renald Magny
APPUYÉ PAR : Dr Harry Max Prochette

« DE désigner le président du conseil d'administration afin de signer le contrat d'engagement du directeur général adjoint;

DE transmettre une copie dudit contrat au ministère de la Santé et des Services sociaux. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. CORRESPONDANCE

Liste de la correspondance déposée aux membres du conseil d'administration :

- Communiqués du MSSS (7 novembre 2018) :
 - o Nomination de M. Yvan Gendron, sous-ministre de la Santé et des Services sociaux;
 - o Nomination de M. Pierre-Albert Coubat, sous-ministre adjoint, direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget;
 - o Nomination de M. Vincent Lehouillier, sous-ministre adjoint, direction générale du personnel réseau et ministériel.
- Déclaration des membres élus du comité de direction du département régional de médecine générale (DRMG) suite au scrutin du 13 novembre 2018 (14 novembre 2018)
- Avis de nomination de Mme Josée Filion, DSI, au poste de PDGA du CISSS de l'Outaouais
- Communiqué – Nomination de Mme Isabelle Durocher au poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- CISSSNERGIE+ / Édition du 16 novembre 2018
- Communiqué de presse, 16 novembre 2018 : *93 % des usagers du CLSC Meilleur de Repentigny et du CLSC Lamater de Terrebonne sont satisfaits des services de soins infirmiers courants offerts.*
- Déclaration des membres élus – DRMG (à la suite du scrutin du 13 novembre 2018)
- Communiqué interne – Nomination de Mme Pascal Perreault au poste de DSI (28 novembre 2018)
- Communiqué interne – Nomination de Mme Nathalie Dubé au poste de directrice adjointe, DRHCAJ (28 novembre 2018)
- CISSSNERGIE+ / Édition du 30 novembre 2018
- CISSSNERGIE+ / Édition du 14 décembre 2018

24. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 28 janvier 2019 à 18h30, au HPLG.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19h30.

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2018-119

PROPOSÉ PAR : Mme Céline Durand
APPUYÉ PAR : Mme Lucie Tremblay

« *DE lever la réunion.* »



Jacques Perreault
Président du conseil d'administration



Daniel Castonguay
Président-directeur général et secrétaire